

Depuis 1994, IPERIA œuvre à la reconnaissance et à la valorisation des métiers de la famille et du domicile dans le cadre d'une relation de travail entre un particulier employeur et son salarié.

Mandatée par la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile, IPERIA l'accompagne dans sa politique de professionnalisation empreinte de détermination, d'écoute des besoins et de reconnaissance des métiers et des compétences depuis plus de 25 ans. Forts de sa confiance, nous concevons et proposons chaque année – en collaboration avec l'Université du domicile sur le volet formation, une offre de formation et de certification adaptée aux besoins des (futurs) professionnels du secteur et de leurs particuliers employeurs.

LABELLISATION DES ORGANISMES DE FORMATION

IPERIA délivre, pour le compte des Branches professionnelles, un label aux organismes de formation qui souhaitent dispenser auprès des salariés des formations de qualité en tenant compte des spécificités du secteur. Cette démarche s'appuie sur un cahier des charges en conformité avec les évolutions législatives et sur un accompagnement pédagogique mené par les équipes dédiées à l'ingénierie de formation.

ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE FORMATION

Une équipe mobilisée sur les territoires et une plate-forme téléphonique gratuite orientent les futurs apprenants et les conseillent dans leur choix de formation dans les projets de formation en constituant ou complétant des groupes, en les mettant en relation avec les prescripteurs de l'emploi et de la formation.

FACILITATION DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

La gestion administrative de la prestation de formation et de certification contribue largement à l'engagement de qualité porté par IPERIA : chaque dossier de départ en formation est vérifié individuellement par un service dédié, assurant ainsi un traitement efficace et rapide

Pour cela, IPERIA l'Institut s'appuie sur 3 domaines d'expertise :

- **L'OBSERVATION ET LA RECHERCHE** pour identifier les besoins
- **LA CRÉATION D'OUTILS ET DE SERVICES** de professionnalisation innovants
- **L'EXPÉRIMENTATION ET L'ADAPTATION** permanente auprès des bénéficiaires

Acteur du changement social, IPERIA est devenu en 25 ans une institution en matière de professionnalisation de l'emploi à domicile. Son expertise est maintenant reconnue par ses partenaires, avec lesquels il participe à la structuration de la filière professionnelle du secteur de l'emploi à domicile.